



21^e Session Annuelle de l'Assemblée Parlementaire de l'OSCE

Séance Plénière inaugurale

Jeudi 5 juillet 2012

Allocution de bienvenue du Président du Conseil National de la Principauté de Monaco,

M. Jean-François ROBILLON

Monsieur le Ministre d'Etat,
Monsieur le Président Emérite,
Monsieur le Président de l'OSCE,
Monsieur le Président de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe,
Monsieur le Secrétaire Général de l'OSCE,
Monsieur le Secrétaire Général de l'AP OSCE,
Madame la Présidente du Parlement d'Albanie,
Monsieur le Président du Parlement du Monténégro,
Chers Collègues Parlementaires,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Au nom du Parlement monégasque, je souhaiterais en premier lieu vous souhaiter la bienvenue en Principauté de Monaco.

C'est un grand honneur d'accueillir les représentants des Parlements de 51 Etats membres de l'OSCE, et de réunir près de 300 Elus de Vancouver à Vladivostok dans le 2^e plus petit Etat du monde.

Le Parlement de Monaco, le Conseil National, s'est impliqué depuis un an dans la préparation de cette 21^{ème} Session, avec la collaboration active et efficace des Services de l'Etat monégasque, notamment la Direction du Tourisme et des Congrès de Monaco, que je tenais particulièrement à remercier, et la précieuse coopération du Secrétariat International de l'AP OSCE, dont je salue le professionnalisme et la disponibilité.

Soyez assurés que les équipes du Conseil National ont tout mis en œuvre pour vous accueillir dans des conditions optimales et permettre un grand succès à ce rendez-vous annuel

incontournable. Durant ces 5 journées de travail, nous pourrons aborder, ensemble et ouvertement, des problématiques fondamentales pour l'équilibre de notre vaste région OSCE, autour des valeurs et des idéaux que nous partageons en matière de démocratie, de liberté, de sécurité, de justice et d'Etat de droit.

Comme vous le rappeliez à l'instant, Monsieur le Ministre d'Etat, la Principauté œuvre activement en faveur de la protection de l'être humain et de ses libertés fondamentales, en particulier pour les populations les plus vulnérables, comme les enfants. A cet égard, l'engagement et l'action de conviction des Princes et des Princesses de Monaco est en ce sens exemplaire.

Le thème de la 21^e Session Annuelle met l'accent sur une problématique fondamentale, à savoir, la capacité de nos Etats, c'est-à-dire la capacité même de nos Institutions, qu'elles soient économiques, politiques ou sociales, à faire face à des mutations, à des changements radicaux qui affectent toutes les régions du monde, toutes les populations.

Après avoir longtemps loué les bienfaits de la globalisation financière et commerciale, après avoir célébré la disparition des frontières, l'ère du « village global » et le règne des marchés financiers sur l'économie réelle, la crise financière internationale et la résurgence de tensions politiques de par le monde appellent à une profonde refonte de nos modes de gouvernance. Ces situations nouvelles nous invitent ainsi à une redéfinition des valeurs fondamentales qui portent nos Pays, qui nous permettent de définir un cap, une direction pour l'avenir de nos Pays, l'avenir de nos populations.

Car il nous faut absolument éviter la tentation du repli communautaire, le réflexe protectionniste et les réactions extrêmes qu'il peut générer. L'Histoire nous a déjà prouvé que cette approche s'avérait inopérante au niveau économique et pernicieuse au niveau politique et social.

En ce sens, je me permets aujourd'hui de rappeler les mots utilisés par le Prince Souverain Albert II dans Son message de vœux pour l'année 2012, je cite « *Ne perdons pas de vue que c'est dans les situations de crise économique que l'urgence de la solidarité est la plus forte pour se prémunir des tensions.* ».

Aux côtés de l'action gouvernementale, la diplomatie parlementaire est un instrument utile et complémentaire indispensable, comme en témoignent la vitalité et la pertinence toujours aussi affirmée de l'AP OSCE : forum d'échanges, de réflexion et de débat pour les Parlementaires

de 56 Etats membres, l'AP OSCE a su s'ouvrir de manière généreuse aux Pays de l'immédiat voisinage de la zone géographique de l'OSCE.

Les Partenaires de Coopération sont des interlocuteurs privilégiés et je tiens à saluer tout particulièrement les délégations qui ont fait le déplacement à Monaco pour prendre part à nos travaux, notamment ceux du *Forum Méditerranéen*.

C'est un grand honneur pour Monaco d'accueillir l'organisation de ce *Forum* autour de la question du partenariat méditerranéen suite aux événements intervenus en 2011.

Cela témoigne de l'ouverture historique de Monaco sur la *Mare Nostrum*, de l'ouverture de la Principauté sur le monde et de son investissement actif en faveur d'une coopération internationale dynamique, notamment dans la région du Maghreb. A Monaco, plus de 120 nationalités se côtoient, travaillent et vivent ensemble, en bonne harmonie, malgré l'étroitesse d'un territoire pris entre mer et montagne. Une contrainte géographique que Monaco a su transformer en atout, en se tournant vers l'horizon, en s'ouvrant sur le monde et en s'adaptant toujours aux évolutions de son temps.

Et justement, aujourd'hui, depuis les révolutions du Printemps Arabe, les évolutions et les changements se déroulent dans l'immédiat voisinage de la région OSCE, à portée de main.

Je crois qu'il est de notre devoir de Parlementaires et d'Organisations Internationales telle que l'OSCE de mettre à la disposition des Etats qui en feraient la demande, leur expérience et les outils nécessaires dont elles disposent pour accompagner les processus de transition démocratique engagés.

C'est en privilégiant une écoute attentive, une disponibilité pour les instances démocratiquement élues, et les représentants de la société civile, que nous pourrions accompagner le changement intervenu dans ces Etats.

Je suis persuadé que les discussions qui se dérouleront dans le cadre du *Forum Méditerranéen* seront ainsi des plus constructives, grâce au panel d'experts de haut niveau qui nous font l'honneur d'avoir accepté notre invitation. Un grand merci à vous.

Chers Collègues,

Je conclurai en saluant bien évidemment l'initiative de la délégation du Liechtenstein qui a déposé un projet de résolution relative à l'action des petits Etats au sein de l'OSCE.

Accueillir la Session Annuelle de l'AP OSCE à Monaco, qui est le plus petit Etat membre de l'Organisation, c'est pour nous le prolongement naturel de notre implication autour des valeurs défendues par l'OSCE.

Mais c'est aussi une occasion privilégiée de vous faire découvrir nos nombreuses spécificités, notre identité forte, notre dynamisme culturel, entrepreneurial et associatif qui forment nos véritables richesses.

Autour de valeurs communes, les petits Etats ont tous des spécificités qui leur sont propres, qui méritent d'être connues et comprises. C'est d'ailleurs à l'initiative du Parlement monégasque que se tient chaque année, la Conférence des Présidents de Parlement des petits Etats d'Europe, qui se tiendra cette année au Monténégro, à l'invitation de mon très Cher Collègue, M. KRIVOKAPIC, que je remercie très chaleureusement.

Chers Parlementaires, permettez-moi une nouvelle fois de vous souhaiter un très agréable séjour en Principauté de Monaco et une 21^e Session Annuelle des plus fructueuses.

Je vous remercie.